

# 195ième ÉDITION

## FOIRE DE HUNTINGDON 10, 11, 12 et 13 AOÛT 2023



**2023 LISTE DE PRIX**

**Pour plus d'informations :**

**Tammy Arthur**

**(450) 264-3479**

**[www.foirehuntingdonfair.com](http://www.foirehuntingdonfair.com)**

**La date limite pour toutes les inscriptions est : vendredi le 4 août  
2023 à 17h00**

**Les inscriptions des chevaux se terminent le mercredi 9 août 2023 à  
17H00**

# **SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE HUNTINGDON**

## **BUREAU ADMINISTRATIF DE LA FOIRE**

1565, chemin Fairview  
Huntingdon, QC J0S 1H0  
Tél : 450-264-3976

## **BUREAU**

**Le Bureau situé sur le terrain d'exposition sera ouvert :**

**Du 31 juillet au 4 août : 10h00 à 14h00**

**Du 7 au 9 août : 09h00 à 17h00**

**Du 10 au 13 août : 8h00 à 22h00**

## **PRÉSIDENT:**

Glen Moore – Tel: 450-264-5769

## **Vice-Président**

Steve Blair – Tel: 450-288-2512

## **Secrétaire-Trésorière**

Tammy Arthur – 450-264-3479

## **DIRECTEURS:**

Kevin Dineen, Raleigh Hersey, Jason McLean, Jon Van Horne, Terry Ouimet, Sarah Moore,  
Danny Leahy, Clinton Ykema, Shane McNaughton, Brandon Gavin, Linda Craig et Patrick Dineen

**Merci à tous nos bénévoles, commanditaires, exposants, juges et visiteurs.  
C'est grâce à vous tous que la Foire est possible.**

## TABLE DES MATIÈRES

Comités - 3
Règlements généraux – 4
Chevaux – 5 - 6
Bovins laitiers – 7 - 8
Division jeunes agriculteurs – 9 - 11
Grain et Fourrage – 12
Horticulture, arts ménagers, pâtisseries et règlements pour la division des enfants – 13
Horticulture - 14 - 18
Pain, Cuisone et Bonbons – 20
Sirop d'érable et Oeufs - 21
Confitures, Gelées et Conserves – 21
Artisanat & Passe-Temps – 22
Photographie et Art –23
Couture - 24
Crochet et tricot – 24 - 25
Antiquités – 25
Cercles des jeunes – 26 - 30

## COMITÉS

### **Chevaux :**

Dianne Brisebois 264-4197

### **Jeunes Éleveurs :**

Bureau : 450-264-3976 ou 450-264-4895

### **Fleurs & Légumes:**

Shirley Stark 264-5636

Bertha Quinnell, Shirley McNaughton

**Finance:** Glen Moore, Tammy Arthur

### **Tires de Tracteur :**

Kevin Dineen 450-264-6659, Terry Ouimet

Jon Van Horne, Jason McLean, Steve Blair,

Clinton Ykema

### **Entrées et stationnement :**

Danny Leahy

### **Rafraîchissements :**

Shane McNaughton

### **Commanditaires et relations publiques:**

Wanda Helm & Tammy Arthur

### **Bovins :**

Bureau : 450-264-3976 ou 450-264-4895

### **Artisanat & Arts ménagers :**

Linda Craig 450-921-2215

Jenny Carrigan, Brigette Moore, Lynn Moore,

Stacy Jamieson

### **Terrains:**

Jason McLean 450-264-5361

Danny Arthur,

Raleigh Hersey, Jeff McKellar

### **Derby de démolition:**

Sarah Moore 450-544-3795

### **Concessions:**

Tammy Arthur & Lynn Ouimet

**Divertissement:** Tous les membres

**Administration:** Tammy Arthur, Lynn Ouimet

## RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

**Assurez-vous de lire les règles et règlements, au début de chaque section.**

1. Les syndicats, groupes et associations seront respectés séparément, comme membre individuel.
2. Les étiquettes d'indentification doivent être attachées à chaque article exposé. Les articles doivent être réclamés par les personnes qui ont fait l'inscription.
3. La Société D'Agriculture de Huntingdon respecte les règles en lien avec la TPS et la TVQ. Tous les frais d'inscription recueillis seront versés en prix monétaires.
4. Tous les compétiteurs sont sujets aux lois et règlements généraux de la Société. Si des doutes sont soulevés ou si des disputes surviennent, les décisions seront prises par le conseil des directeurs.
5. Tous les juges ont été soigneusement sélectionnés. Les personnes qui présentent des inscriptions acceptent ces juges et acceptent de se conformer à leurs décisions. Le juge se réserve le privilège de ne pas décerner de premier prix dans toute catégorie, s'il juge qu'aucun article ne se qualifie pour recevoir un premier prix. Les protestations formelles et les objections peuvent être soumises par écrit, la journée même à laquelle la plainte a été formulée et doit être remise au responsable du département et accompagnée d'un dépôt de 50\$ non-remboursable.
6. La Société prendra des mesures de précaution raisonnables afin d'assurer la sécurité des animaux exposés. Par contre, La Société désire qu'il soit distinctement compris que les propriétaires, eux-mêmes, doivent assumer le risque de les exposer. Les exposants doivent fournir eux-mêmes leur foin, leurs nourritures et leur litière. Tous les exposants doivent être responsables de leur propre exposition.
7. Les directeurs se réservent le droit d'attribuer les prix en argent, selon les sommes disponibles. Tous les prix spéciaux sont en surplus aux prix en argent.
8. Il n'y aura absolument aucun remplacement de spécimens de chèques. Tous les chèques doivent être encaissés dans les 30 jours suivants leur émission. Ce règlement sera formellement enforcé. Tous les prix seront payés en devises canadiennes.
9. Aucun animal ayant une maladie contagieuse ne sera admis sur le terrain d'exposition. Si, par mégarde, un animal souffrant d'une maladie contagieuse était admis, le comité exécutif ordonnera que l'animal soit immédiatement retiré des lieux et fera désinfecter l'enclos.
10. **FUMER EST STRICTEMENT INTERDIT DANS TOUS LES ÉDIFICES.** Il est également interdit de brancher des chaufferettes ou des lampes à haute intensité etc. au circuit électrique installé dans les granges.
11. Aucun chien ou autre animal dangereux ne sera permis sur les terrains de la foire, à moins qu'il ne fasse partie d'un groupe de divertissements et qu'il soit sous le contrôle constant de son propriétaire.
12. Les directeurs se réservent le droit d'amender ou de changer ces règlements de la façon dont ils le jugent nécessaire.
13. La Société n'est pas responsable de toute erreur d'impression ou autres erreurs qui se glisseraient dans la liste de prix. Si elles surviennent, ces erreurs seront traitées par les directeurs.

## RÈGLEMENTS CONCERNANT LES SPECTACLES DE CHEVAUX

1. Des tenues d'équitation appropriées doivent être portées par les exposants.
2. Lors des compétitions, les cavaliers juniors (**moins de 18 ans**) doivent, **en tout temps**, porter un casque avec une courroie sécuritaire.
3. Un poney mesure 14.2 mains ou moins, un cheval mesure 14.2 mains ou plus.
4. **Un laissez-passer d'exposant sera remis à l'exposant ayant payé un frais d'entrée de 12.00\$, avant mercredi, le 9 août 2023 à 17h00. Il n'y aura aucun remboursement des frais d'admission pour les entrées le jour du spectacle. Tous les membres de l'équipe doivent défrayer les coûts d'admission pour l'entrée. Si vous vous inscrivez au bureau, avant le 9 août, vous pourrez échanger votre "laissez-passer d'exposant" contre un "laissez-passer de fin de semaine" (incluant l'accès aux manèges), après avoir exposé votre cheval ou votre poney.**
5. **Ce spectacle équestre a pour objectif que chaque participant puisse s'amuser.**
6. Aucune intervention ou plainte, formulée aux juges, par les exposants ne sera tolérée. Des objections formelles doivent être soumises au comité de spectacle de chevaux, accompagnées d'un dépôt non-remboursable de 50\$.
7. Toutes les inscriptions doivent être reçues au bureau des terrains d'exposition au : 1565, chemin Fairview, Huntingdon avant le 10 août. Les inscriptions peuvent être faites le jour du spectacle, mais aucun remboursement des frais d'admission ne sera émis.
8. FRAIS D'INSCRIPTION : \$3.00 par classe OU \$30.00 par cavalier
9. Des rubans seront remis à la 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> place.

Pour toute information relative au spectacle équestre,  
Veuillez contacter Dianne Brisebois 450-264-4197 ou driel@nfsb.qc.ca

## LISTE DE CLASSES ET PROGRAMME

**SAMEDI, LE 12 AOÛT 2023 – 10h30**

1. Présentation au licou- 18 ans et moins Cheval et/ou poney
2. Présentation au licou- 19 ans et plus
3. Plaisance Anglaise - 18 ans et moins Cheval et/ou poney
4. Plaisance Anglaise - 19 ans et plus
5. Équitation Anglaise – 18 ans et moins Cheval et/ou poney
6. Équitation Anglaise – 19 ans et plus
7. Plaisance Western – 18 ans et moins Cheval et/ou poney
8. Plaisance Western – 19 ans et plus
9. Équitation Western – 18 ans et moins Cheval et/ou poney
10. Équitation Western – 19 ans et plus
11. Équitation sans selle – 18 ans et moins Cheval et/ou poney
12. Équitation sans selle – 19 ans et plus
13. Conduite de plaisance
14. Plaisance pas et trot – poney ou cheval
15. Équitation pas et trot – poney ou cheval

### **DÎNER D'UNE HEURE**

**Les prix de participation seront remis. S'il vous plaît vous présenter au kiosque de l'annonceur, lorsque vous entendrai votre nom, afin de récupérer votre prix.**

***Tous les prix sont commandités par Debbie Lohrenz, Lewis Murphy et H.A.S.***

16. Classe de déguisements – chevaux ou poney

**ENTRE CES ÉPREUVES, IL Y AURA DU TEMPS ALLOUÉ POUR LE CHANGEMENT D'ÉQUIPEMENT.**

17. « Lead line »-Cheval et/ou poney
18. Course de barils – 18 ans et moins Cheval et/ou poney
19. Course de barils – 19 ans et plus
20. 'Sit-A-Buck' – 18 ans et moins Cheval et/ou poney
21. 'Sit-A-Buck' – 19 ans et plus
22. Slalom – 18 ans et moins Cheval et/ou poney
23. Slalom – 19 ans et plus
24. Course de drapeau – 18 ans et moins Cheval et/ou poney
25. Course de drapeau – 19 ans et plus
26. Chaises musicales – 18 ans et moins Cheval et/ou poney
27. Chaises musicales – 19 ans et plus

Merci de votre participation à notre compétition équestre. En espérant vous revoir l'an prochain!

Merci de votre soutien.

**Nous témoignons de toute notre gratitude et notre respect à Gerry Binette et Maurice Coté qui ont été de fiers juges de nos concours équestres et auront aider les enfants. Merci Gerry et Maurice.**

## RÈGLEMENTS DES BOVINS LAITIERS

### **\*\*Règlements fournis par Agri-Traçabilité Québec Inc.\*\***

1. Les syndicats, groupes et associations seront respectés, séparément, comme membre individuel.
2. Frais d'inscription : un frais d'inscription de 20% sera déduit du montant des prix monétaires, pour les classes 1 à 8. De plus, 30% sera déduit du montant des prix monétaires, pour les inscriptions tardives, pour les classes 1 à 8.
3. Un laissez-passer d'exposant sera remis pour chaque animal exposé, par exposant (maximum de 4 par exposant). Tous les laissez-passer additionnels devront être achetés. Ce laissez-passer n'inclus pas l'accès aux manèges.
4. Les différentes catégories de bétail seront présentées, tel que prévues et les exposants sont priés d'avoir leur bétail sur le terrain d'ici vendredi, le 11 août à 18h00.
5. Tous les animaux doivent être enregistrés au moment de leur inscription. Leur nom, numéro d'enregistrement, leur date de naissance ainsi que le nom et le numéro d'enregistrement de leur père et de leur mère seront requis. Tout renseignement pertinent doit figurer au formulaire d'inscription. Le MRC n'est pas requis, mais il sera utilisé dans le programme.
6. En concordance avec les règlements de leur association respective, tous les animaux doivent être la propriété de l'exposant. Le certificat d'enregistrement doit attester que l'animal est de race pure ou au moins posséder 75% de patrimoine héréditaire. Tous les animaux doivent être tatoués clairement (selon le cas).
7. Le maximum d'exposition éligible d'une unité d'élevage est de 15 têtes.
8. **RÈGLES DE SANTÉ** : Aucun des animaux inscrits à l'Exposition ne doivent avoir été en contact d'une maladie contagieuse ou infectieuse pendant une période d'au moins de 60 jours avant l'ouverture de l'Exposition.
9. **LES INSCRIPTIONS SE TERMINENT VENDREDI, LE 4 AOÛT 2023 À 17H00.** Après cette date, les inscriptions seront acceptées, seulement si des places sont disponibles.
10. **La vérification des animaux se fera vendredi, le 11 août entre 18h00 et 21h00. Tous les exposants doivent prévoir la présence d'une personne, avec leurs animaux, et détenant les certificats d'enregistrement et de production pendant ce temps.**
11. Les animaux peuvent quitter le samedi à 18h00. HAS offre 10\$/tête, un maximum de 50\$/éleveur qui resteront jusqu'à 15h00 le dimanche.

**\*\***En vertu du règlement fédéral sur l'identification du bétail et du règlement provincial sur l'identification des animaux d'espèce bovine, les animaux sans identification électronique ne pourront pas être acceptés sur le terrain de la foire.

**SECTION 16 – HOLSTEIN****SECTION 17 - AYRSHIRES****SECTION 18 - RACE COULEUR****LISTE DES PRIX – CLASSES 1 – 9  
\$60; \$50; \$40; \$30; \$20; \$10, R jusqu'au 15<sup>ième</sup> rang**

Classe 1 - Génisse Junior, née le 1<sup>er</sup> mars 2023 - 31 mai 2023 - **Doit être présentée par un membre 4-H**

Classe 2 - Génisse intermédiaire, née le 1<sup>er</sup> décembre 2022-28 février 2023. **Doit être présentée par un membre 4-H**

Classe 3 - Génisse, née le 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 30 novembre 2022.

Classe 4 - Femelle d'été (1 an) née le 1<sup>er</sup> juin 2022 au 31 août 2022.

Classe 5 - Génisse junior (1an) née le 1<sup>er</sup> mars 2022 au 31 mai 2022.

Classe 6 - Génisse intermédiaire (1 an) née le 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 28 février 2022.

Classe 7 - Génisse senior (1 an) née le 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 30 novembre 2021.

Classe 8 – Progénitures de la mère (2 sujets, issus de la même mère)

Classe 9 – Éleveurs Junior : Troupeau (Doit appartenir et avoir été engendré par l'exposant). Groupe de 3 animaux, avec une limite d'une exposition par exposant. L'exposant doit avoir engendré les 3 animaux et en appartenir au moins un. Le certificat d'enregistrement doit déclarer que l'exposant est l'éleveur et le propriétaire (l'exposant peut-être un éleveur individuel ou un éleveur associé, un propriétaire individuel ou un propriétaire associé ou un copropriétaire).

**HEURE DE JUGEMENT :**

Palais des vaches, le **samedi 12 août 2023, à 12h00**

**PRIX SPÉCIAUX :**

Grande Championne – Trophée plus 50\$

Championne Réserve – Ruban plus 25\$

Bannière pour Éleveur junior : remise par CIAQ

Bannière pour exposant junior : remise par CIAQ

## Division Jeunes Agriculteurs

Commanditée par :

Équipement Agrileader Inc., Luc Bellefroid , Hôpital vétérinaire d'Ormstown et H.A.S.

Agriculture Canada soutient la division des jeunes agriculteurs dans l'objectif de:

- a) Encourager le travail des organisations œuvrant auprès des jeunes dans la région.
- b) Donner une plus grande valeur éducative à l'exposition.
- c) Former de meilleurs cultivateurs et éleveurs.
- d) Stimuler l'intérêt des jeunes pour l'exposition et par le fait même, stimuler l'intérêt des adultes.

L'exposition est ouverte à tous les jeunes qui sont membres des Cercles de Jeunes Éleveurs organisés sous les auspices du ministère de l'Agriculture Fédéral/Provincial.

### **RÈGLEMENTS :**

1. RÈGLES DE SANTÉ : Voir les règles de santé de Bovins Laitiers #8, lors de l'inscription.
2. Afin de participer aux différents concours, les participants devront être âgés entre 9 à 21 ans au 01/01/2023. (pièce d'identité prouvant l'âge est requise)
3. **TOUTES LES INSCRIPTIONS DOIVENT ÊTRE FAITES AVANT LE 4 AOÛT 2023 À 17H00. Les inscriptions après cette date seront facturées \$10.00 par tête. Aucune inscription ne sera acceptée vendredi, le 11 août 2023.** Chaque inscription doit indiquer le nom complet, ainsi que la date de naissance du compétiteur et de son veau. L'inscription doit également contenir une photocopie du pedigree du veau et le numéro indiqué à l'étiquette métallique à l'oreille du veau.
4. **Tous les animaux des clubs devront être sur place à 18h00, vendredi le 11 août 2023.**
5. Les expositions 'inter-Club' auront lieu samedi, le 12 août 2023. Voir ci-dessous.
6. Aucun matériel de référence ne sera toléré durant le concours.
7. Chaque exposant devra être vêtu en blanc.
8. Chaque concurrent doit présenter son propre veau, tel qu'indiqué dans la classe.
9. **Tous les exposants inscrits avant le 4 août, 2023 recevront un laissez-passer d'exposant. Une fois la présentation du veau complétée, dans la catégorie correspondante, les exposants recevront aussi un laissez-passer de fin de semaine, donnant accès aux manèges, tout au long du week-end.**
10. Un minimum de 4 têtes devra composer une classe.

### **PROGRAMME**

18h00, Vendredi 11 août, 18H00 – Arrivée des veaux

19h00, Vendredi 11 août, 19H00 – Inscription

19h00, Vendredi 11 août, 19H30 – Compétition et jugement d'ensilage de maïs, d'identification des grains et sélection de taureaux.

11h00, Samedi 12 août, Compétitions de Présentation

12h00, Samedi 12 août, Compétitions 4H et autres expositions.

### **PRIX POUR DIVERSES COMPÉTITIONS :**

Ensilage de maïs - 10\$ pour chaque participant

Identification des grains – 10\$ pour chaque participant

Sélection de taureaux -10\$ pour chaque participant

**Un prix en argent sera remis au club ayant le meilleur score combiné pour les 3 compétitions ci-dessus, en utilisant les 5 meilleurs candidats de chaque club pour déterminer le gagnant. 20,00 \$, 15,00 \$, 10,00 \$ et 5,00 \$.**

Prix classe des veaux – 10\$ pour chaque participant

Prix de Présentation :

Pee Wee ( 6 à 8 ans) 25\$, 24\$, 23\$, 22\$, 21\$ et 15\$ pour tous les autres

Junior (9 à 12 ans) 25\$, 24\$, 23\$, 22\$, 21\$ et 15\$ pour tous les autres

Intermédiaire (13 à 15 ans) 25\$, 24\$, 23\$, 22\$, 21\$ et 15\$ pour tous les autres

Senior (16 à 21 ans) 25\$, 24\$, 23\$, 22\$, 21\$ et 15\$ pour tous les autres

#### **4-H CLASSES DE VEAUX :**

SECTION 2 : HOLSTEINS

SECTION 3 : ARYSHIRE

SECTION 4 : RACE DE COULEUR

- Classe 1 – Génisse née le 1<sup>er</sup> mars 2023 – 1<sup>er</sup> mai 2023.
- Classe 2 – Génisse née le 1<sup>er</sup> décembre 2022 – 28 février 2023
- Classe 3 – Génisse née le 1<sup>er</sup> septembre 2022 – 30 novembre 2023
- Classe 4 – Femelle d’été, née le 1<sup>er</sup> juin 2022 – 31 août 2022
- Classe 5 – Femelle d’un an, née le 1<sup>er</sup> mars 2022 – 31 mai 2022

\*\* Un minimum de 4 têtes devra composer une classe.

**CHAMPIONNAT:** Ouvert à tous les gagnants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> prix pour les classes mentionnées ci-dessus:  
Grande Championne.....Ruban plus 15\$  
Championne Réserviste..... Ruban plus 10\$

**PRÉSENTATION :** Chaque concurrent doit présenter son propre veau tel qu’indiqué dans la classe.

Classe 1 – Garçons et filles 6, 7, & 8 ans.

Classe 2 – Garçons et filles 9, 10, 11, & 12 ans.

Classe 3 – Garçons et filles 13, 14, & 15 ans.

Classe 4 – Garçons et filles 16 à 21 ans.

**Compétition“Cloverbud” :** Pour les participants de 8 ans et moins qui ne sont pas membres payants d'un club 4-H. Ils peuvent être assistés ou non. 5 \$ remis à chaque participant.

**Le score global le plus élevé** sera calculé selon 4 activités - présentation, conformation, jugement et compétition de légumes.

#### **TROPHÉES**

- Plus haut pointage des activités du Cercle des Jeunes Éleveurs à l’Exposition de Huntingdon et exposant un veau Ayrshire : Trophée remis par le Club Ayrshire de Huntingdon/Howick pour les compétitions Inter-Club
- Plus haut pointage accumulé dans les compétitions de Holstein Inter-Club : Trophée remis par le Club Holstein de Huntingdon-Ormstown :
- Présentation- 9, 10, 11 & 12 ans : Trophée ‘Martin Dineen Mémorial’
- Présentation - 13 à 15 ans : Trophée remis par Q.Y.F.
- Présentation - 16-21 ans : Trophée remis par H.A.D. Sommerville
- Grand champion de présentation : Trophée ‘John McCallum Mémorial’ remis par la famille McCallum
- Plus haut pointage accumulé pour la présentation et le jugement : Remis par le Comité des Jeunes Agriculteurs.
- Équipe gagnante avec 5 veaux présentés par un Cercle des Jeunes Éleveurs reconnu. Seulement une équipe de chaque club peut participer : Trophée remis par International Stock Foods

**LE PRIX SPÉCIAL DE LA COMPÉTITION** – Remis à la mémoire de Thomas Quinnell Sr : 25\$ offerts à un club, équipe de 4 participants (1 de chaque groupe d'âge), exposant un veau. Les participants doivent être déterminés lors de l'inscription. Une équipe par club.

**PRIX SPÉCIAUX :**

Veau Champion Ayrshire	\$30.00	Veau Réserviste Ayrshire	\$20.00
Veau Champion Holstein	\$30.00	Veau Réserviste Holstein	\$20.00
Veau Champion Race Couleur	\$30.00	Veau Réserviste Race Couleur	\$20.00
Présentation Champion Senior	\$30.00	Présentation Réserviste Senior	\$20.00
Présentation Champion Inter.	\$30.00	Présentation Réserviste Inter	\$20.00
Présentation Champion Junior	\$30.00	Présentation Réserviste Junior	\$20.00
Présentation Champion Pee Wee	\$30.00	Présentation Réserviste Pee Wee	\$20.00

**SECTION 22 : 4-H**

Les catégories de légumes sont ouvertes **UNIQUEMENT** aux membres 4-H inscrits. Des prix seront décernés pour les 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> places et des points seront attribués, pour tous ceux qui sont en compétition pour le score global le plus élevé.

1. Toutes les inscriptions doivent se faire au bureau du terrain d'exposition avant **vendredi le 4 août, à 17h00. AUCUNE EXCEPTION!**
2. Toutes les étiquettes d'exposition doivent être préparées à l'avance et attachées solidement à l'article à exposer.
3. **Tous les articles doivent arriver entre 13h00 et 14h00, le jeudi le 10 août 2023.**
4. Une (1) inscription, par personne, dans chaque classe.

**PRIX :** \$2.50, \$2.00, \$1.75, \$1.50

Class 1 - Carottes arc-en-ciel (3)

Class 2 - Navets (1)

Class 3 - Pommes de terre à peau blanche (variété chaleur) (3)

Class 4 - Betteraves (3)

Class 5 - Tomates cerises (5)

Class 6 - Poivrons

## SECTION 23: GRAIN & FOURRAGE

FRAIS D'INSCRIPTION: \$2.00 par classe

PRIX : \$18.00, \$14.00 et \$8.00

Les règlements généraux de la foire s'appliquent. SVP lire attentivement.

**Les inscriptions se terminent le vendredi, 4 août 2023, à 17h00**

1. Toutes classes avec plus de 10 inscriptions auront deux prix remis en surplus.
2. Tous les échantillons de foin doivent être en ballot (2 flocons dans un sac de plastique transparent)
3. Tous les échantillons de grain, dans les classes 7-10, doivent être présentés dans un sac en plastique transparent.
4. Ensilages de maïs ou de foin doivent être présentés dans sac en plastique transparent.
5. Tout fourrage doit avoir été cultivé par l'exposant.
6. Maximum de deux (2) inscriptions par ferme, par classe.
7. Tous les échantillons doivent être en place **pour 10h30, jeudi, le 10 août 2023**. Les articles exposés ne doivent pas être retirés avant 16h00, dimanche le 13 août.
8. Tous les exposants de la section 23, qui s'inscrivent et qui présentent la quantité minimale d'articles, correspondant à 14,00 \$, avant le vendredi 4 août, recevront un laissez-passer d'exposant. Ce laissez-passer **n'inclut pas l'accès aux manèges**. Ce laissez-passer est valide pour la durée de la foire et n'est pas transférable. Tout exposant qui souhaite profiter des manèges peut payer le coût d'entrée additionnel, par jour, lors de leur arrivée ou se procurer le laissez-passer pour la fin de semaine.
9. Après le jugement, tous les fournisseurs de semence, peuvent promouvoir les échantillons, avec la permission de l'exposant.

Classe 1 – Tournesol – tige et racines attachées

Classe 2 – Première coupe de graminées, au moins 75% graminées

Classe 3– Première coupe de luzerne, au moins 75% de luzerne.

Classe 4 – Première coupe d'autres légumineuses, au moins 75% de légumineuses.

Classe 5 - Balle de foin de 16'' x 16'' carré

### **FOIN DEUXIÈME OU TROISIÈME COUPE**

Classe 6 – Luzerne, au moins 75% de luzerne.

Classe 7 – Autres légumineuses, au moins 75% de légumineuses.

### **GRAINS**

Classe 8 – Avoine

Classe 9 – Orge

Classe 10 – Blé

Classe 11 – Maïs écosé

Classe 12 – Soya (5 tiges)

### **ENSILAGE**

Classe 13 – Fourrage de maïs (3 tiges)

Classe 14 – Ensilage de maïs

Classe 15– Ensilage de foin

Classe 16 – Maïs à taux d'humidité élevé ou tout autre produit de qui peut être entreposé dans les silos de l'exposant.

**SECTION 23 : Les prix monétaires sont commandités en mémoire de Royce Ruddock**

**SECTION HORTICULTURE**  
**Division pour enfant et adulte**  
**Sections 25, 26, 28 et 38 INCLUSIVEMENT**

**LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA FOIRE S'APPLIQUENT À TOUTES LES SECTIONS. SVP LIRE ATTENTIVEMENT.**

1. Tous les exposants inscrits ayant payé les frais minimums d'entrées de 14,00 \$, avant le vendredi 4 août, à 17h00, pour les sections 25 à 38 inclusivement, recevront un laissez-passer d'exposant. Ce laissez-passer **n'inclut pas l'accès aux manèges**. Ce laissez-passer est valide pour la durée de la foire et n'est pas transférable. Tout exposant qui souhaite profiter des manèges peut payer le coût d'entrée additionnel, par jour, lors de leur arrivée ou se procurer le laissez-passer pour la fin de semaine.
2. La Société prendra des mesures de précaution raisonnables afin d'assurer la sécurité des articles en exposition. Cependant, la Société désire qu'il soit distinctement compris que les propriétaires eux-mêmes, doivent assumer le risque de les exposer. Tous les exposants doivent être responsables de leur propre exposition.
3. **Les inscriptions dans toutes les sections ci-haut mentionnées, se termineront à 17h00, le vendredi, 4 août, 2023. Pour la section 27 seulement, les inscriptions auront lieu jusqu'au vendredi, 11 août 2023.**
4. Les inscriptions peuvent être complétées en ligne ou à la foire durant les heures d'ouverture. **Les inscriptions tardives seront facturées en double.**
5. Maximum de deux inscriptions, par personne, par classe.
6. Le juge se réserve le droit de ne pas décerner de prix, dans toute classe où les articles exposés ne semblent pas mériter de prix.
7. Les articles en exposition doivent être inscrits dans leur section respective et dans la bonne classe afin de faire partie de la compétition. Consultez attentivement la liste des prix afin de faire votre inscription. Assurez-vous d'inscrire le bon numéro sur vos formulaires et sur vos étiquettes. Afin de faciliter l'organisation de l'exposition, les étiquettes d'exposition doivent être préparées à l'avance et attachées solidement à l'article à exposer (lorsque possible).
8. Aucun prix ne sera décerné aux articles qui ne respectent pas les demandes spécifiques d'une classe.
9. **Les articles de fleurs et de légumes exposés, par les adultes et par les enfants, doivent être en place avant 10h30, jeudi le 10 août. Ces articles ne doivent pas être retirés avant 16h00, le dimanche, 13 août.**

**Les articles seront en exposition à compter de jeudi le 10 août à 15h00.**

**LES ÉTIQUETTES D'EXPOSITION DOIVENT ÊTRE PRÉPARÉES À L'AVANCE ET ATTACHÉES SOLIDEMENT À L'ARTICLE À EXPOSER**

1. Est considéré comme une plante en pot, une plante qui a poussé dans un pot et non pas qui a été transférée dans un pot récemment. En cas d'égalité, des points seront accordés au pot ou au contenant.
2. Les plantes fleurissantes, en saison, doivent être en fleurs. Ceci permet de juger plus adéquatement.
3. Un maximum de deux inscriptions, par personne, par classe.
4. Tous les articles doivent être cultivés à la maison.

**COÛT D'INSCRIPTION :** \$1.00 par article

**PRIX :** \$4.00, \$3.00, \$2.00

**CLASSES :**

1. Trèfle, toutes variétés
2. Philodendron
3. Bégonia fleurissant – tubéreux, simple ou double. (1 plant dans 1 pot)
4. Tout cactus ou succulente
5. Jardin de cactus ou jardin de succulentes
6. Géranium – 1 plante par pot, simple ou double
7. Langue de belle-mère
8. Violette africaine – simple ou double
9. Lierre – toutes variétés
10. Plante fleurissante, en pot et non-mentionnée ci-dessus
11. Plante verte et non-mentionnée ci-dessus
12. Coléus – 1 plante par pot
13. Impatiente en fleurs – fleur simple ou double (dans n'importe quel contenant)
14. Plante suspendue pour le balcon
15. Plantes dans une boîte à fleur à fenêtre
16. Jardinage en pot : contenant au choix, mais qui doit pouvoir être mis sur un balcon, un patio ou une galerie. Peut contenir, au choix, des fleurs, des herbes, des légumes, etc.

**PRIX SPÉCIAUX:** (EN ADDITION AU PRIX EN ARGENT)

Exposant avec le plus d'inscriptions – Carte cadeau de Lee Valley

Classe 1 - 2\$, 2\$, 2\$, en mémoire de June Todd, remis par James R. Todd

Classe 5 - 2\$, 2\$, 1\$ de Shirley McNaughton

Classe 6 – 6\$, 5\$, 4\$ en mémoire de Maggie Van Winden, remis par Jenny Carrigan

Classe 7 - 2\$, 2\$, 1\$ en mémoire de Elsie Thompson, remis par la famille Thompson

Classe 8 - 2\$, 2\$, 1\$ en mémoire de Elsie Thompson, remis par la famille Thompson

Classe 12 - 5\$, 3\$, 2\$ en mémoire de Phyllis Todd, remis par Shirley Stark

Classe 15 - 2\$, 2\$, 1\$ remis par Wayne Marshall

Classe 16 - 5\$, 3\$, 2\$ remis par Ellen Bulow

## SECTION 26 : FLEURS COUPÉES ET ARRANGEMENTS

Toutes les fleurs doivent provenir du jardin.

### LES ÉTIQUETTES D'EXPOSITION DOIVENT ÊTRE PRÉPARÉES À L'AVANCE ET ATTACHÉES SOLIDEMENT À L'ARTICLE À EXPOSER

**Classe 1-34 : pas de feuillage – sauf mentionnée**

**COÛT D'INSCRIPTION : \$1.00 PAR ARTICLE**

**PRIX : Classe 1-34 : \$3.00, \$2.00 et \$1.00**

- |  |  |
|--|--|
| 1. Astère – 3  | 21. Zinnias Géants – 3   |
| 2. Calendula – 3   | 22. Zinnias Petits – 3   |
| 3. Cosmos – 3  | 23. Oeillet d'inde, 3 grands   |
| 4. Dahlia – 1 – plus de 4''                                | 24. Oeillet d'inde, 3 petits   |
| 5. Dahlia – 3 – moins de 4''                               | 25. Fleurs séchées – 3 – n'importe quelle variété (fleur qui garde sa couleur et sa forme lorsqu'elle sèche) |
| 6. Verveine – 3 – Annuelle ou vivace                       | 26. Canne – 1 tige avec une feuille et une fleur   |
| 7. Hortensia – 1 fleur seulement                           | 27. Géranium – 1 tige avec fleur   |
| 8. Lys Calla – 1 tige- n'importe quelle variété            | 28. Cleome – 1 tige (peut inclure des feuilles)  |
| 9. Rose – 1 fleur  | 29. Rudbeckia – 3 fleurs   |
| 10. 1 gerbe de roses (peut inclure des feuilles)           | 30. Échinacée – 3 fleurs   |
| 11. Pois de senteur – 3 tiges                              | 31. Marguerite de n'importe quelle variété – 3- fleurs-SVP identifier  |
| 12. Muflier– 3 (petit ou gros)                             | 32. Feuilles d'Hosta –3- n'importe quelle variété  |
| 13. Centaurée – 3  | 33. Capucines – 3  |
| 14. Phlox vivace – 3 (peut inclure des feuilles)           | 34. Hosta en fleurs-3  |
| 15. Monarde – 3- toute couleur (peut inclure des feuilles) |  |
| 16. Chardon – 1 tige (peut inclure des feuilles)           |  |
| 17. Lavande – 3 tiges (avec des feuilles)                  |  |
| 18. Rose trémière – 1 tige-simple ou double                |  |
| 19. Glaïeul – 3 tiges, 3 couleurs                          |  |
| 20. Glaïeul, 1 tige  |  |

**PRIX SPÉCIAUX** : Section 26 fleurs coupées (EN ADDITION AUX PRIX EN ARGENT)

Exposant avec le plus d'inscriptions dans les classes 1–34 – Carte-Cadeau de Lee Valley

Classe 5 – 2\$, 2\$, 1\$ remis par Gertie Sedgwick

Classe 9 – 5\$, 3\$, 2\$ en mémoire de Maggie Van Winden, remis par Jenny Carrigan

Classe 10 – 5\$, 3\$, 2\$ en mémoire de Maggie Van Winden, remis par Jenny Carrigan

Classe 14 – 2\$, 2\$, 1\$ en mémoire de Phyllis Todd, remis par Berta Mueller

Classe 19 - 5\$, 3\$, 2\$ en mémoire de June Todd, remis par James R. Todd

Classe 20 – 2\$, 2\$, 1\$ remis par Keith Rennie

Classe 25 - 2\$, 2\$, 1\$ remis par Shirley McNaughton

Classe 27 - 5\$, 3\$, 2\$ en mémoire de Maggie Van Winden, remis par Jenny Carrigan

Classe 32 – 4\$, 3\$, 3\$ remis par Chateauguay Valley Garden Club

## **SECTION 26 : CLASSE DÉCORATIVE & ARRANGEMENTS**

### **AVEC FEUILLAGE ET REMPLISSAGE**

**COÛT D'INSCRIPTION :** \$1.00 PAR ARTICLE **PRIX :** Classes 35-44 \$4.00, \$3.00, \$2.00

35. "SOLEIL D'ÉTÉ" - Un arrangement utilisant de fleurs orange et jaunes.
36. "RÉOLTE DES ÉCUREUILS" Un arrangement de fleurs sauvages, de noix, de pommes de pin et de feuillage dans un contenant au choix.
37. 3 branches de fleurs sauvages dans une cafetière
38. "PERFECTION EN COULEURS PASTELS " - u arrangement de fleurs de couleurs pastel et de matériel de remplissage, qui peut être mis sur la table de cuisine.
39. "IMPRÉGNÉ DE TRADITION" – Arrangement dans une théière
40. "RISE AND SHINE" Un arrangement dans une tasse de café.
41. "TIGER BY THE TAIL" Un arrangement composé de Lys tigré et de feuilles de hosta.
42. "SOUVENIR DE GRAND-MAMAN" Un arrangement de "fleurs héritages" dans un contenant utilisé dans la cuisine.
43. "ARBUSTE À FLEURS" 3 branches en fleurs. Contenant au choix.  
d'oiseaux. Vous pouvez utiliser des plantes, fleurs coupées, du remplissage et des accessoires.
44. "JARDIN DE FÉES" Création d'un jardin de féés dans un contenant peu profond.

### **PRIX SPÉCIAUX :** (EN PLUS DES PRIX EN ARGENT)

Exposant avec le plus d'inscriptions dans les classes 35 - 44 – Carte cadeau de Lee Valley

Classe 35 - 2\$, 2\$, 1\$ remis par Chateauguay Valley Garden Club

Classe 36 - 2\$, 2\$, 1\$ remis par Shirley McNaughton

Classe 37 – 2\$, 2\$, 1\$ en mémoire de June Todd, remis par James Todd

Classe 39 - 5\$, 3\$, 2\$ en mémoire de Phyllis Todd, remis par Raleigh Hersey

Classe 41 - 2\$, 2\$, 1\$ remis par Wayne Marshall

Classe 43 – 5\$, 3\$, 2\$ en mémoire de Phyllis Todd, remis par Quincroft Farms

Classe 44 - 5\$, 3\$, 3\$ en mémoire de June Todd, remis par James Todd

Meilleur Exposition – Choix des juges – Carte cadeau de Lee Valley

## SECTION 27: EXPOSITION DE FLEURS DU SAMEDI

### LES ÉTIQUETTES D'EXPOSITION DOIVENT ÊTRE PRÉPARÉES À L'AVANCE ET ATTACHÉES SOLIDEMENT À L'ARTICLE À EXPOSER

Les inscriptions seront acceptées jusqu'à : vendredi, le 12 août 2022 jusqu'à 17h00.

Les articles doivent être en place, avant 10h00, samedi le 13 août.

**COÛT D'INSCRIPTION :** \$1.00 par article      **PRIX :** \$4.00, \$3.00, \$2.00,

1. 5 tiges de fleurs annuelles, chacune de variétés différentes.
2. 5 tiges de fleurs vivaces, chacune de variétés différentes.
3. Lys – 1 fleur dans l'eau (pas un Lys Tigre) DE LA MARIÉ
4. Lys de jour – 1 fleur dans l'eau
5. "L'ARRIVÉE DE LA MARIÉE" – Boutonnière du marié. Peut être dans l'eau, mais doit être retirée au moment du jugement.
6. "PETIT TRESOR" Arrangement n'excédant pas 4" dans toutes les directions.
7. "BEAUTÉ SANS FLEURS" – Arrangement dans une tasse et une soucoupe. AUCUNE FLEUR S.V.P.
8. "LESS IS MORE" Un arrangement flottant dans un contenant de verre transparent.
9. "SOIS MA VALENTINE" – Fleurs rouges et remplissage. Contenant au choix. Accessoires bienvenus.
10. "BON MATIN" Un petit arrangement de fleurs, dans un coquetier, pour le cabaret d'un patient.
11. Lys tigré – 1 tige
12. "ARC-EN-CIEL EN CAMPAGNE" Un arrangement floral dans un pot Mason.
13. Simplicité, 1 fleur flottant dans un verre de vin
14. Un arrangement floral attirant les colibris

### **PRIX SPÉCIAUX :** (EN PLUS DES PRIX EN ARGENT)

Exposant avec le plus d'inscriptions dans les classes 1-13 – Carte Cadeau de Lee Valley

Classe 1 - 2\$, 2\$, 1\$ remis par Shirley McNaughton

Classe 2 - 2\$, 2\$, 1\$ remis par Chateauguay Valley Garden Club

Classe 3 – 2\$, 2\$, 1\$ remis par Gertie Sedgwick

Classe 4 – 2\$, 2\$, 1\$ remis par Ellen Bulow

Classe 5 – 2\$, 2\$, 1\$ remis par Shirley McNaughton

Classe 6 – 2\$, 2\$, 1\$ remis par Evelyn Robson

Classe 7 – 5\$, 3\$, 2\$ en mémoire de Phyllis Todd, remis par le Dewittville Women's Institute

Classe 8 – 2\$, 2\$, 1\$ remis par Evelyn Robson

Classe 9 - 2\$, 2\$, 1\$ en mémoire de June Todd, remis par James R. Todd

Classe 10 – 5\$, 3\$, 2\$ en mémoire de Eleanor Sloan

Classe 11 – 2\$, 2\$, 1\$ remis par Ellen Bulow

Classe 12 – 2\$, 2\$, 1\$ remis par Gertie Sedgwick

Classe 13 - 2\$, 2\$, 1\$ remis par le Chateauguay Valley Garden Club

Classe 14 - 5\$, 3\$, 2\$ en mémoire de Gail Marshall, remis par Les Jardin Rivière La Guerre

Meilleur de l'Exposition - Choix des juges- Carte Cadeau de Lee Valley

## SECTION 28: LÉGUMES

### TOUS LES LÉGUMES DOIVENT PROVENIR DU JARDIN.

**COÛT D'INSCRIPTION :** \$1.00 par article      **PRIX :** \$4.00, \$3.00 et \$2.00

**LES ÉTIQUETTES D'EXPOSITION DOIVENT ÊTRE PRÉPARÉES À L'AVANCE ET ATTACHÉES SOLIDEMENT À L'ARTICLE À EXPOSER**

1. Haricots verts – 5 gousses
2. Haricots jaunes – 5 gousses
3. Betteraves du jardin – 3 (Tailler le dessus  
De ½ à 1", ne pas enlever les racines)
4. Betteraves Cylindra – 3 (tailler le dessus  
De ½ à 1", ne pas enlever les racines)
5. Chou – 1 – vert ou rouge
6. Petites carottes – 3
7. Carottes longues – 3
8. Piments -2-N'importe quelle variété
9. Aneth – 3 tiges
10. Oignons – 3 – vert ou rouge
11. Poireau – 1
12. Échalotes – 3
13. Pois – 3 petits pois en cosse, n'importe quelle variété
14. Patates, pelure blanche – 3
15. Patates, pelure rouge – 3
16. Courge – 1
17. Zucchini – 2 – pas plus de 10"
18. Tomates – 3-Rouges
19. Tomates – 3- Vertes
20. Tomates – 3- Toutes autre variété
21. Tomates cerises – 5
22. Chou-fleur – 1 tête
23. Concombres - 2
24. Concombres anglais - 2
25. Tout autre légume non-mentionné - 3
26. Tournesol – 1 – (La fleur seulement)
27. 3 différentes herbes dans de l'eau- S.V.P. veuillez identifier chaque variété
28. Framboises – 8 dans une assiette
29. Groseilles – ¼ tasse – n'importe quelle variété
30. Fleurs d'ail - 3
31. Ail – 1 bulbe – tige coupée à ½ pouce à 1 pouce du bulbe
32. "Créature Mystère" Créez une créature avec des produits de votre jardin (fleurs et-ou légumes.) L'utilisation d'accessoires est encouragée.
33. "Récolte Canadienne" Un arrangement de légumes dans un contenant de votre choix
34. Personnage de véranda – **L'exposant doit être âgé de 18 ans et plus**

### **PRIX SPÉCIAUX : (EN PLUS PRIX EN ARGENT)**

Exposant avec le plus d'inscriptions dans les classes 1 à 34 : Cadeau

Classe 10 - 4\$, 3\$, 3\$ en mémoire de Maggie Van Winden, remis par Jenny Carrigan

Classe 27 – 2\$, 2\$, 1\$ remis par Chateauguay Valley Garden Club

Classe 28 - 2\$, 2\$, 1\$ remis par Shirley McNaughton

Classe 29 - 2\$, 2\$, 1\$ remis par Chateauguay Valley Garden Club

Classe 32 – 2\$, 2\$, 1\$ remis par Keith Rennie

Classe 33 – Le 'Annie Jack Award', \$10.00 remis au gagnant de la 1<sup>ère</sup> place. Le prix est offert par Chateauguay Valley Garden Club

Classe 34– Prix additionnel de \$10.00, \$5.00 et \$5.00, en mémoire de Shirley Smith remis par Phillip Smith

## **PÂTISSERIES, ARTS MÉNAGERS ET DIVISION POUR LES ENFANTS**

### **SECTIONS 29 À 38 INCLUSIVEMENT**

1. Tous les exposants des sections 25 à 37 inclusivement, qui s'inscrivent et qui présentent la quantité minimale d'articles, correspondant à 14,00 \$, avant 17h, le vendredi, 4 août 2023, recevront un laissez-passer d'exposant. Ce laissez-passer **n'inclut pas l'accès aux manèges**. Ce laissez-passer est valide pour la durée de la foire et n'est pas transférable. Tout exposant qui souhaite profiter des manèges peut payer le coût d'entrée additionnel, par jour, lors de son arrivée ou se procurer le laissez-passer pour la fin de semaine.
2. La Société prendra des mesures de précaution raisonnables afin d'assurer la sécurité des articles en exposition. Cependant, la Société désire qu'il soit distinctement compris que les propriétaires eux-mêmes doivent assumer le risque de les exposer. Tous les exposants doivent être responsables de leur propre article exposé. La Société n'assumera pas la responsabilité du ramassage, de l'emballage et de l'expédition des items en exposition.
- 3. Les inscriptions dans les sections 29-38 inclusivement, se termineront, à 17h00, le vendredi 4 août 2023.**
4. Toutes les inscriptions peuvent être complétées en ligne ou au bureau du terrain d'exposition. Les inscriptions en retard seront facturées en double. **Aucune inscription ne sera acceptée jeudi, le 10 août 2023.**
5. Un maximum de deux inscriptions, par personne, par classe.
6. Le juge se réserve le droit de ne pas décerner de prix dans toute classe où l'article exposé ne lui semble pas mériter de prix.
7. Les articles en exposition doivent être inscrits dans leur section respective et dans la bonne classe afin de faire partie de la compétition. Consultez attentivement la liste des prix afin de faire votre inscription. Assurez-vous d'inscrire le bon numéro sur vos formulaires et sur vos étiquettes.
8. Aucun prix ne sera décerné aux articles qui ne respectent pas les demandes spécifiques d'une classe.
- 9. Les articles en exposition doivent être en place avant 10h30, jeudi le 10 août. Ces articles ne doivent pas être retirés avant 16h00, le dimanche, 13 août.**
10. Tous les articles d'artisanat (sauf l'antiquité) doivent être neufs, non utilisés et jamais exposés auparavant.
11. Tous les produits doivent être faits à la main ou cultivés à la maison.

## **SECTION 29: PAIN, CUISSON ET BONBONS**

Les gâteaux et les pains doivent être retirés de leur moule de cuisson. Ils doivent être exposés dans une assiette ou sur une planche recouverte de papier d'aluminium, etc. Les gâteaux ne doivent pas être cuits dans un moule à pain. Les tartes peuvent être cuisinées dans des assiettes de toutes grandeurs. Tous les articles doivent être recouverts d'une pellicule transparente ou d'un sac transparent. S'IL VOUS PLAÎT, AUCUN MÉLANGE, PÂTE, OU REMPLISSAGE À TARTE DU COMMERCE.

**Aucun article ne sera accepté après 10:30, le jeudi, 11 août 2022**

**COÛT D'INSCRIPTION :** \$1.00 par article.      **PRIX :** \$5.00, \$3.00 et \$2.00

1. Pain levain blanc
2. Pain grains entiers ou autre – pas de pain sucré
3. Petits pains, blancs ou autres (3)
4. Muffins-3-Banane
5. Brioches à la cannelle, (3)
6. 3 petits gâteaux décorés (Cupcakes)
7. Tarte, croûte simple, n'importe quelle variété
8. Tarte, croûte double, n'importe quelle variété
9. Tartes au beurre (3)
10. Carrés – 3 – n'importe quelle variété
11. Biscuits - 3 – Pépites de chocolat
12. Fudge – 3 morceaux - n'importe quelle variété
13. Brownies– 3 ajouter un ingrédient secret (exemple : des guimauves)

### **PRIX SPÉCIAUX :**

Exposant avec le plus d'inscriptions dans les classes 1 – 6 : \$10.00 remis par la Boulangerie Grant's

Exposant avec le 2<sup>ième</sup> plus grand nombre d'inscriptions dans les classes 1 – 6 : \$5.00

Exposant avec le plus d'inscriptions dans les classes 7 – 13 : \$10.00 remis par la Boulangerie Grant's

Exposant avec le 2<sup>ième</sup> plus grand nombre d'inscriptions dans les classes 7 – 13 : \$5.00

## **SECTION 30 : SIROP D'ÉRABLE ET ŒUFS**

### **SIROP D'ÉRABLE**

**COÛT D'INSCRIPTION :** \$1.00 PAR ARTICLE

**PRIX :** \$15.00, \$10.00, \$5.00

Classe 1 : Doré, dans une bouteille en verre de n'importe quelle grandeur

Classe 2 : Ambré, dans une bouteille en verre de n'importe quelle grandeur

Classe 3 : Foncé, dans une bouteille en verre de n'importe quelle grandeur

Classe 4 : Sucre d'érable – 3 morceaux

Classe 5 : Beurre d'érable

Classe 6 : Panier-cadeaux de produits d'érable

**LE PRIX EN ARGENT DANS LA SECTION ÉRABLE OFFERT EN MÉMOIRE DE ROYCE RUDDOCK**

### **ŒUFS (De la ferme)**

**COÛT D'INSCRIPTION :** \$1.00 PAR ARTICLE

**PRIX :** \$4.00, \$3.00 et \$2.00

Classe 7 : 1 douzaine d'œufs bruns – calibre très gros

Classe 8 : 1 douzaine d'œufs bruns – calibre gros

Classe 9 : 1 douzaine d'œufs blancs – calibre très gros

Classe 10 : 1 douzaine d'œufs blancs – calibre gros

Classe 11 : 1 douzaine d'œufs bleus

### **PRIX SPÉCIAUX POUR LA SECTION 30**

L'Exposant avec le plus d'inscriptions dans les classes 7-11 : \$10.00 remis par la Boulangerie Grant's

## **SECTION 31 : CONFITURES, GELÉES, CONSERVES ET MARINADES**

**LES PRODUITS EXPOSÉS DOIVENT ÊTRE DANS DES POTS MASON - POT DE N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR, SCELLÉ SANS CIRE.**

**COÛT D'INSCRIPTION :** \$1.00 PAR ARTICLE

**PRIX :** \$4.00, \$3.00 et \$2.00

Classe 1 : Confiture aux bleuets

Classe 2 : Confiture aux fraises

Classe 3 : Confiture aux framboises

Classe 4 : Toutes autres confitures –SVP identifier

Classe 5 : Gelée aux pommes

Classe 6 : Gelée aux groseilles rouges ou noires

Classe 7 : Toutes autres gelées – SVP identifier

Classe 8 : Marinades de cornichons sucrés

Classe 9 : Marinades de betteraves

Classe 10 : Toutes autres marinades – SVP identifier

Classe 11 : Sauce Chili aux tomates

Classe 12 : Relish au poivre

Classe 13 : Relish au maïs

Classe 14 : Toutes autres relish – SVP identifier

Classe 15 : Panier-cadeaux, incluant n'importe quels produits ci-haut mentionnés.

### **PRIX SPÉCIAUX POUR LA SECTION 31 :**

L'exposant avec le plus d'inscriptions dans les classes 1-14- \$10.00 remis par la Boulangerie Grant's

L'exposant avec le 2<sup>ième</sup> plus grand nombre d'inscriptions dans les classes 1-14- \$5.00

Le gagnant de la classe 15 - \$5.00 remis par la Boulangerie Grant's

## **SECTION 32: ARTS MÉNAGERS & PASSE-TEMPS**

**COÛT D'INSCRIPTION :** \$1.00 PAR ARTICLE

**PRIX POUR LES CATÉGORIES 1-17:** \$6.00, \$5.00, \$4.00

**Tous les articles doivent être faits à la main, par les exposants.**

1. Un carré de courtepointe, pièces
2. Un carré de courtepointe, appliqué
3. Un carré de courtepointe, brodé à la main
4. Un carré de la courtepointe, brodé à la machine
5. Une courtepointe de berceau/genou, matelassée à la main, grandeur max. de 42" x 52"
6. Une courtepointe de berceau/genou, matelassée à la machine, grandeur max. de 42" x 52"
7. Le dessus de la courtepointe, pièces
8. Le dessus de la courtepointe, appliqués
9. Une courtepointe, pièces, matelassée à la main
10. Une courtepointe, pièces, matelassée à la machine
11. Une courtepointe, appliqués, matelassée à la main
12. Une courtepointe, appliqués, matelassée à la machine
13. Courtepointe nouée
14. Courtepointe de panneau, matelassée à la main,
15. Courtepointe de panneau, matelassée à la machine,
16. N'importe quel article, brodé à la machine
17. N'importe quel article, brodé à la main

**PRIX POUR LES CATÉGORIES 18-40 :** \$4.00, \$3.00, \$2.00

18. Un grand article en tissage
19. Un petit article en tissage
20. Bijou
21. Tissage "Inkle"
22. Article en bois, n'importe quel article
23. Tapisserie, n'importe quel article
24. Petit point, n'importe quel article
25. Point de croix, n'importe quel article
26. Article divers de broderie à la main
27. Article rembourré à nouveau
28. Carpette au crochet – article au choix
29. Un tapis fait à la main
30. Écheveau de fil, filage à la main, 10m, minimum
31. Carte de souhait, tout format
32. Couronne (fait de matériaux naturels – AUCUN PLASTIQUE)
33. Article fait de feutre
34. Article tricoté, croché ou tissé et feutré
35. Article fait avec matière recyclée
36. Décoration qui s'accroche à un mur ou à une porte
37. Une page de 'scrap-booking'
38. Peinture sur tôle
39. Chaise décorée
40. Un article d'artisanat qui n'a pas déjà été mentionné ci-dessus.

### **PRIX SPÉCIAUX**

Classe 16- Un prix supplémentaire de 10 \$ remis à la 1<sup>ère</sup> place et de 5 \$ remis à la 2<sup>e</sup> place  
Gagnants des classes 1-17 - 10.00\$ en mémoire de Elizabeth McNaughton

### **SECTION 33: PHOTOGRAPHIE ET ART**

**COÛT D'INSCRIPTION : \$1.00 PAR ARTICLE**

**PRIX : \$7.00, \$6.00 et \$5.00**

#### **LES PHOTOS PEUVENT ÊTRE EN NOIRE ET BLANC OU EN COULEUR – AUCUNE PHOTO PROFESSIONNELLE**

1. Ami à plumes, 1 – 5" x 7" , montée sur une feuille blanche de 8 1/2" x 11"
2. Vie sauvage dans leur habitat naturel, 1 – 5" x 7" , montée sur une feuille blanche de 8 1/2" x 11"
3. Antiquités (en lien avec la ferme) – 1 – 5" x 7" , montée sur une feuille blanche de 8 1/2" x 11"
4. L'hiver, 1 – 5" x 7" , montée sur une feuille blanche de 8 1/2" x 11"
5. Une scène se déroulant sur la ferme, 1 – 5" x 7" , montée sur une feuille blanche de 8 1/2" x 11"
6. Une scène d'automne, 1 – 5" x 7" , montée sur une feuille blanche de 8 1/2" x 11"
7. Insecte, 1 – 5" x 7" , montée sur une feuille blanche de 8 1/2" x 11"
8. Agriculture- une photo représentant une journée typique dans le monde agricole. 1 – 5" x 7" , montée sur une feuille blanche de 8 1/2" x 11"
9. Les enfants et l'agriculture- enfant en action dans la vie agricole. 1 – 5" x 7" , montée sur une feuille blanche de 8 1/2" x 11"
10. Le temps des récoltes- une photo représentant les récoltes (tout type de production: sirop d'érable, champs, etc.), 1 – 5" x 7" , montée sur une feuille blanche de 8 1/2" x 11"
11. Tes choses favorites 5 – 4" x 6" , montée sur un carton
12. Agrandissement d'une photo d'un animal de la ferme 8" x 10"
13. Peinture acrylique – copie (inclure une copie de l'image utilisée)
14. Peinture acrylique - originale
15. Peinture à huile – par une personne de 65 ans et plus
16. Peinture à huile – originale
17. Aquarelle (peinture à l'eau)
18. Esquisse, n'importe quel sujet-crayon ou fusain
19. Page de coloriage pour adulte
20. Courtepointe de ferme – 12" x 12" peinte sur du bois ou sur une toile
21. Une œuvre d'art fait à partir d'un autre médium– crayon, pastel, encre, etc.
22. Une œuvre d'art qui n'a pas été mentionnée ci-haut

**Les prix monétaires sont offerts par Klaus Kloeckner**

## **SECTION 34 : COUTURE**

**COÛT D'INSCRIPTION :** \$1.00 par article

**PRIX :** \$4.00, \$3.00, \$2.00

1. Robe pour enfant
2. Salopette pour enfant
3. Articles recyclés (ex. mitaines)
4. Une nappe ou chemin de table
5. Un coussin/oreiller de canapé
6. Tablier ou sarrau (pour adulte ou pour enfant)
7. Vêtement de nuit
8. La couture des fêtes
9. Une poupée et ses vêtements faits à la main
10. Une poupée qui porte des vêtements faits à la main
11. Un vêtement de bébé ou d'enfant
12. Les napperons, min. 2
13. Tout article de vêtement fait à la main et non-mentionné ci-dessus
14. Tout article fait à la main (pas un vêtement) et non-mentionné ci-dessus

### **PRIX SPÉCIAUX :**

Gagnants des classes 1-7 : \$10.00 en mémoire de Liz McNaughton remis par Lynn Ouimet

Gagnants des classes 8-14 : \$10.00 en mémoire de Liz McNaughton remis par Lynn Ouimet

## **SECTION 35 : CROCHET ET TRAVAIL DE DENTELLE** (frivolité à l'aiguille, crochet "Hairpin", dentelle aux fuseaux, dentelle à l'aiguille filet)

**COÛT D'INSCRIPTION :** \$1.00 par article

**PRIX :** \$4.00, \$3.00, \$2.00

1. Un article qui se porte sur la tête
2. Foulard ou article qui se porte au cou
3. Centre de table au crochet - monté
4. Centre de table en dentelle - monté
5. Afghan
6. Châle – dentelle légère
7. Châle – volumineux
8. Nappe de table
9. Chemin de table
10. Un vêtement de bébé ou d'enfant
11. Dentelle, minimum 1 verge
12. Tout article crocheté à la main et non-mentionné ci-haut – grand
13. Tout article crocheté à la main et non-mentionné ci-haut– petit

### **SECTION 36: TRICOT FAIT À LA MAIN**

**COÛT D'INSCRIPTION :** \$1.00 PAR ARTICLE

**Prix :** \$4.00, \$3.00, \$2.00

1. Bas
2. Gants
3. Mitaines
4. Les mitaines/gants sans doigts
5. Châle – tricot léger
6. Châle – tricot volumineux
7. Foulard ou article qui se porte au cou
8. Chapeau ou article qui se porte sur la tête
9. Pantoufles ou bas pantoufles
10. Un chandail de bébé ou d'enfant
11. Chandail ou veste
12. Afghan
13. Veste
14. Chapeau ou article qui se porte sur la tête, pour les enfants
15. Les bas d'enfants
16. Les mitaines d'enfants
17. Tricot des fêtes
18. Vêtement d'enfant, non-mentionné ci-haut
19. Lavettes très colorée (2)
20. Tout article de tricot, non-mentionné ci-haut – grand
21. Tout article de tricot, non-mentionné ci-haut - petit

### **SECTION 37 : ANTIQUITÉS ET OBJETS DE COLLECTION, CONFECTIONNÉS AVANT 1960**

**COÛT D'INSCRIPTION:** \$1.00 PAR ARTICLE

**PRIX :** \$2.00, \$1.50, \$1.00

1. Item rappelant le couronnement de la reine
2. Arrosoir extérieur
3. Lumières de Noël
4. Sac à main pour femme
5. Vase à fleurs
6. Siège de tracteur
7. Poulie de ferme
8. Manuel de magasin fermier
9. Échelle (de maison ou extérieure)
10. Bidon d'huile avec bec verseur

## **SECTION 38: DIVISION DES JEUNES** **JUSQU'À 17 ANS, AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023**

### **LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA FOIRE S'APPLIQUENT-SVP LIRE ATTENTIVEMENT**

5. Toutes les inscriptions doivent se faire au bureau du terrain d'exposition avant **vendredi le 4 août, à 17h00. AUCUNE EXCEPTION!**
6. Tous les articles doivent avoir été créés par les exposants durant l'année en cours.
7. Toutes les étiquettes d'exposition doivent être préparées à l'avance et attachées solidement à l'article à exposer.
8. **Tous les articles doivent arriver entre 8h30 et 10h30, le jeudi le 10 août 2023 et ne doivent pas être retirés avant 16h00, dimanche, le 13 août.**
9. Un maximum de deux inscriptions, par personne, dans chaque classe (À moins d'exception inscrite ci-dessous)
10. Les enfants sont encouragés à présenter les travaux (art, etc.) qu'ils ont faits à l'école.
11. Si un enfant expose un article dans les sections 23 à 37, le coût d'inscription devra être acquitté.
12. **Les enfants avec 10 inscriptions ou plus recevront une passe d'exposant.**

### **ARTISANAT, PASSE-TEMPS ET ART – SECTION 38**

**PRIX POUR LES CLASSES 1 à 47 :** \$2.50, \$2.00, \$1.75, \$1.50 ET \$1.00 pour tous les autres participants (Sauf exceptions mentionnées ci-bas)

### **AUCUNE AIDE DU PARENT SAUF POUR LA MANIPULATION DU FUSIL À COLLE CHAUDE**

La grandeur maximale des œuvres d'art est de 9" x 12". Les crayons, les peintures et les crayons feutres peuvent être utilisés.

**Merci à Wendy McCartney, pour les dons offerts en mémoire de Jim et Janet McCartney.**

**Les dons financeront les prix de catégories 1 à 47.**

### **2 ans et moins – INDIQUEZ L'ÂGE DE L'ENFANT SUR L'ETIQUETTE**

1. Un dessin fait avec des CRAYONS DE CIRE
2. Peinture faite en utilisant des éponges
3. Art fait avec des pompons
4. Faire un bricolage avec des céréales Fruit Loops

### **3 et 4 ans – INDIQUEZ L'ÂGE DE L'ENFANT SUR L'ETIQUETTE**

5. Coccinelle en pâte à modeler
6. Squelette en Q-Tip, sur papier
7. Peinture et décorer une boîte de mouchoirs
8. Faire un bonhomme de neige avec rouleau de papier de toilette

### **5, 6, 7 et 8 ans**

9. Fabriquer un carillon
10. Faire une horloge en utilisant n'importe quel matériel
11. Bricolage d'estampillage de peinture en utilisant le fond d'une bouteille de plastique (ex : Fleur)
12. Assiette avec nourriture faite en pâte à modeler
13. Faire un dessin en utilisant des boutons
14. Faire un bijou
15. Faire un diorama – Au choix – dans une boîte de n'importe quelle taille
16. Article de Lego (PAS D'UN KIT)

### **9 – 12 ANS**

17. Faire un kaléidoscope en utilisant un rouleau de papier essuie-tout
18. Dessin incorporant des feuilles
19. Carillon de vent
20. Tout vêtement "Tie-Dye"
21. Fabriquer un Inukshuk (8 à 10 pouces de hauteur)
22. Une page de scrapbooking ayant pour thème : "Évènement spécial"
23. Faire un cerf-volant
24. Décorer une brique
25. Grande affiche, thème au choix, taille maximale 22" x 28"
26. 3 photos d'insectes (grandeur max. 4" x 6")
27. Bijoux – pas de perles
28. Article tricoté au métier à tisser, à la bobine ou à la broche
29. Article croché
30. Fabriquer un capteur de rêves
31. Décorer un vieil étui à cellulaire
32. Article de Lego (PAS D'UN KIT)

### **13 – 17 ANS**

33. Recycler une vieille botte ou un vieux soulier
34. Un carillon
35. Article en bois
36. Faire un trophée
37. Dessin en ajoutant des feuilles
38. Trois photos de fleurs – grandeur max. 4" x 6"
39. Distributrice à Jelly Bean (n'importe quel matériel)
40. Créer un masque en papier mâché
41. Article de Lego (PAS D'UN KIT)
42. Autoportrait (SVP, Inclure une photo de toi)
43. Fabriquer un Inukshuk (8 à 10 pouces de hauteur)
44. Article tricoté
45. Article croché
46. Grande affiche, thème au choix, taille maximale 22" x 28"
47. Une couronne composée de fleurs et herbes séchées (AUCUN PLASTIQUE)

## **ART CULINAIRE – SECTION 38A**

**PRIX POUR LES CLASSES 48 à 64** : \$2.50, \$2.00, \$1.75, \$1.50 ET \$1.00 pour tous les autres participants (Sauf exceptions mentionnées ci-bas)

### **4 ANS ET MOINS**

48. Qu'est-ce que le Père Noël aime sur sa rôtie?
49. Décore un biscuit qui ressemble à un insecte (jugé sur la décoration seulement)
50. Faire un visage en utilisant seulement des fruits

### **5, 6, 7 et 8 ANS**

51. Créer une personne ou un animal domestique à partir d'un légume (1 seul légume)
52. Décorer un petit gâteau (Cupcake)
53. Créer un animal sur une rôtie
54. Créer "OLAF" avec du Rice Krispies

**Les prix monétaires, pour les catégories 48 à 54, sont offerts par Beryl Myatt.**

### **9, 10, 11 et 12 ANS**

55. Petits gâteaux décoré (3) (Cupcakes) – **Jugés uniquement sur la décoration**
56. Biscuits aux pépites de chocolat – 3
57. Petit contenant de garniture, faite maison, pour mettre sur la crème glacée
58. Un gâteau décoré – **jugé sur la décoration seulement.** Possibilité d'utiliser de fausses formes
59. Barres de muesli maison – 3

### **13, 14, 15, 16 et 17 ANS**

60. Petits gâteaux blancs et décorés -3 (Cupcakes) – **Jugés selon le goût et la décoration**
61. Pain vite fait – ½ pain seulement – sans levure
62. Fudge – 3
63. Biscuits avoine et raisins – 3
64. Brownies – 3 décorés

**Les prix monétaires, pour les catégories 55 à 64, sont offerts par Wendy McCartney,  
en mémoire de Jim et Janet McCartney.**

#### **PRIX SPÉCIAUX :**

- Classes 55-59, Le plus d'inscriptions - \$5.00  
Classes 60-64, Le plus d'inscriptions - \$5.00

## **HORTICULTURE**

### **LÉGUMES - SECTION 38B**

**CLASSES 65 à 92 PRIX :** \$2.50, \$2.00, \$1.75, \$1.50 ET \$1.00 pour tous les autres participants (Sauf exceptions mentionnées ci-bas)

#### **5 ANS & MOINS** (S.V.P. Inscrire l'âge de l'enfant sur l'étiquette)

65. Carottes – 3
66. Betteraves – 3
67. Tomates, rouges or vertes -2
68. Haricots verts ou jaunes-3
69. Concombres-1 toutes les variétés
70. Un assortiment de légumes dans un petit panier- Des prix supplémentaires de 2\$,1\$, 1\$, 1\$ sont offerts par Raleigh Hersey

#### **6 –10 ANS**

71. Carottes – 3
72. Betteraves – 3
73. Zucchini décoré en utilisant des légumes et/ou des fleurs. Des prix supplémentaires de 4\$,3\$, 2\$ et 1\$ sont offerts par Tannaview Farm
74. Tomates rouges-2
75. Tomates vertes – 2
76. Tomates cerises– 3 dans une assiette
77. Concombre-1 toutes les variétés
78. Haricots jaunes ou verts – 3
79. “. M/Mme Patate” Décorer une patate en utilisant des décorations au choix!  
Des prix supplémentaires de 2\$,1\$, 1\$, 1\$ sont offerts par le Dewittville Women's Institute
80. Un arrangement de légumes dans un petit panier. Des prix supplémentaires de 2\$,1\$, 1\$ et 1\$ sont offerts par Tannaview Farm

### **11- 17 ANS**

81. Carottes- 3
  82. Betteraves- 3
  83. Concombres-2 (n'importe quelle variété)
  84. Tomates cerises- 3 dans une assiette
  85. Tomates vertes-2
  86. Tomates rouges-2
  87. Pois - 3 petits pois en cosse, n'importe quelle variété
  88. Haricots jaunes-3 gousses
  89. Haricots verts- 3 gousses
  90. Un arrangement de fleurs et d'autres légumes dans un zucchini
  91. Un arrangement de légumes dans un contenant convenable. Minimum de 3 variétés.
- Des prix supplémentaires de \$2.00, \$1.00, \$1.00 & \$1.00 en mémoire de Phyllis Todd, sont offerts par H.A.S
92. "CRÉATURE MYSTÈRE" Créer une créature à partir de légumes et d'accessoires. Des prix supplémentaires de \$2.00, \$1.00, \$1.00 & \$1.00 sont offerts par Berta Mueller

### **FLEURS - SECTION 38C**

**CLASSES 93 à 121 PRIX :** \$2.50, \$2.00, \$1.75, \$1.50 ET \$1.00 pour tous les autres participants (Sauf exceptions mentionnées ci-bas)

#### **5 ANS & MOINS S.V.P. Inscrire l'âge de l'enfant sur l'étiquette**

93. Marguerite – n'importe quelle variété – 3
94. Cosmos- 3
95. Oeillet d'inde -3
96. Trois tiges de fleurs sauvages dans un contenant recyclé
97. Fleurs sauvages ou du jardin dans un jouet d'enfant. Des prix supplémentaires de \$2.00, \$1.00, \$1.00, \$1.00 sont offerts par le Dewittville Women's Institute
98. Un arrangement dans une cannette de soda. Des prix supplémentaires de \$2.00, \$1.00, \$1.00, \$1.00 sont offerts par le Dewittville Women's Institute
99. Une plante en pot (peut être un légume ou une fleur). Des prix supplémentaires de \$2.00, \$1.00, \$1.00, \$1.00 sont offerts par Raleigh Hersey
100. PERSONNAGE DE VÉRANDA - La même taille que vous. Des prix supplémentaires de \$4.00, \$3.00, \$2.00, \$1.00 sont offerts par Tannaview Farm.

#### **6-10 ANS**

101. Marguerite- toute variété-3
102. Vivaces-3 (Peuvent être de la même variété ou de variétés différentes)
103. 1 fleur de Géranium- Des prix supplémentaires de \$4.00, \$3.00, \$2.00, \$1.00 sont offerts en mémoire de Maggie Van Winden par Jenny Carrigan.
104. 3 tiges de fleurs sauvages dans un contenant recyclé. Des prix supplémentaires de \$4.00, \$3.00, \$2.00, \$1.00 sont offerts par Tannaview Farm.
105. Arrangement dans une tasse. Des prix supplémentaires de \$2.00, \$1.00, \$1.00, \$1.00 sont offerts par Shirley Stark
106. "TEMPS POUR JOUER" Fleurs sauvages dans un jouet d'enfant. Des prix supplémentaires de \$2.00, \$1.00, \$1.00, \$1.00 sont offerts par le Dewittville Women's Institute
107. "COLLATION" Remplis ta boîte à dîner avec des collations et des fleurs. Des prix supplémentaires de \$2.00, \$1.00, \$1.00, \$1.00 sont offerts par Berta Mueller
108. "LA RENTRÉE SCOLAIRE" Un arrangement avec des accessoires à exposer sur le bureau de ton enseignant. Des prix supplémentaires de \$2.00, \$1.00, \$1.00, \$1.00 sont offerts par le Dewittville Women's Institute

109. N'importe quelle plante, en pot, que l'enfant a fait pousser. Des prix supplémentaires de \$4.00, \$3.00, \$2.00, \$1.00 sont offerts par le Chateauguay Valley Garden Club.
110. Un jardin de fées dans un contenant d'une grandeur maximale de 12 pouces. Doit inclure 3 plantes, des figurines, des roches et d'autres décorations. Soyez Créatif. Des prix supplémentaires de \$6.00, \$4.00, \$3.00, \$2.00 sont offerts par Elaine Cooper de "Get up & grow".
111. PERSONNAGE DE VÉRANDA. Maximum de 5 pieds en hauteur. Des prix supplémentaires de \$4.00, \$3.00, \$2.00 & \$1.00 sont offerts par Shirley Stark.

### **11-17 ANS**

112. Marguerite – toute variété – 3
113. Vivaces – 3 (Peuvent être de la même variété ou de variétés différentes)
114. 3 tiges de fleurs sauvages dans le contenant de votre choix
115. Arrangement dans une canette de soda. Des prix supplémentaires de \$2.00, \$1.00, \$1.00 & \$1.00 sont offerts, en mémoire de Phyllis Todd par H.A.S.
116. Arrangement floral dans un contenant recyclé. Des prix supplémentaires de \$2.00, \$1.00, \$1.00 & \$1.00 sont offerts par Shirley Stark.
117. Un arrangement de feuillage coloré et de conifères dans un panier. Des prix supplémentaires de \$2.00, \$1.00, \$1.00, \$1.00 sont offerts par le Dewittville Women's Institute
118. Un arrangement floral incluant des bonbons comme accessoires. Des prix supplémentaires de \$2.00, \$1.00, \$1.00, \$1.00 sont offerts par le Dewittville Women's Institute
119. Un arrangement de fleurs dans une tasse. Des prix supplémentaires de \$3.00, \$3.00, \$2.00, \$2.00 sont offerts par le Chateauguay Valley Garden Club.
120. Un jardin de fées dans un contenant d'une grandeur maximale de 12 pouces. Doit inclure 3 plantes, des figurines, des roches et d'autres décorations. Soyez Créatif. Des prix supplémentaires de \$6.00, \$4.00, \$3.00, \$2.00 sont offerts par Elaine Cooper de "Get up & grow".
121. PERSONNAGE DE VÉRANDA. Un maximum de 6 pieds en hauteur. Des prix supplémentaires de \$4.00, \$3.00, \$2.00, \$1.00 sont offerts par Bertha Quinnell.

**REMARQUE:** Pour simplifier la création des arrangements, nous proposons l'utilisation d'oasis lorsque possible.